

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-AC440

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Herouin-Léautey, Mme Hadizadeh, Mme Céline Hervieu,
M. Courbon, Mme Keloua Hachi, M. Proença, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes
et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 60, insérer l'article suivant:

Mission « Enseignement scolaire »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.